SPANISH BRAG IN MANILA.

It Has Always Been the Policy of Spain's Minions in Outlying Possessions.

Both the great island possessions—in the West and East Indies respectively—which are now the seats of war between Spain and the United States, were for a time during the last century possessions of the British empire. Havana and Manila were both captured by Great Britain in 1762, and Cuba and the Philippines occupied. A very rare and interesting "Plain Narrative" of the capture of Manila was published by Rear Admiral Cornish and Brig. Gen. Draper in reply to accusations of infringement of the capitulations made against these officers by the Spaniards. Their own allegations are sufficiently strong: "Through the whole of the above transactions the Spaniards, by evasions, avoided complying with the capitulations in every respect, except in bringing the money from the Misericordia and Ordentacara (ships), which it was out of their power to secrete. They bashfully and ungratefully took up arms against us after having their lives given them. They preached publicly in their churches rebellion," etc., says the Nineteenth Century.

At the peace of Paris, however, (1763), which concluded the Seven Years' war, Canada, Louisiana and various islands in the West Indies having been ceded by France and Florida and Minorca by Spain, Great Britain on her part ceded to the latter power Cuba and the Philippines. Yet there is still to be seen—or was during my residence at Manila—at the mouth of the Pasig, and under the ramparts, a dilapidated brick and stucco monument, with an inscription celebrating the expulsion of the invading British by the noble and patriotic Don Simon de Anda—an inscription which afforded great amusement to British naval officers visiting the port.

STAMP FIENDS REJOICE.

English Experts Discover a Clever Forgery That Passed Through the Postmaster's Hands.

The collectors of postage stamps are jubilant just now, for they have found a justification for their own existence. A purchase of shilling stamps has been made by a firm of philatelists, and the experts find they are clever forgeries and must have deprived the government of considerable revenue nearly 25 years ago, says London Sketch.

In these days of photographic and lithographic processes, one may be surprised to find English postage postage stamps forged so seldom. The old black penny stamp, with the letters "V. R." in the corners, attracted the attention of the dishonest, and the fault of this clearly lies with the collectors, whose demand for this particular stamp has raised the price to $25.

Foreign forgeries proceed apace, and South American republics, in the hour of extreme financial depression, often resort to an issue of new stamps to tempt the gentle philatelist. The sale of old dies is also a source of trouble to collectors, who have paid big prices for rare specimens, and find the market flooded with reprints.

The hardened collector seldom or never falls a victim to the forger; he knows all about watermarks, designs, and minutiae of every description; and yet, when one considers the multitude of stamps and the shortness of life, there comes the question whether it would not be better to buy forgeries than waste years learning to detect them.

AN OYSTER'S AGE.

A Person Can Tell It Very Easily by Measuring the Size of the Shell.

It is just as easy to tell the age of an oyster by looking at its shell as it is to ascertain the age of a horse by examining its teeth, or a tree by inspecting the circles revealed by the ax or saw when it is laid low. When the oyster is six months old it is as big as a dime, when one year old it will cover a silver half-dollar, and when two years old will be about the circumference of a silver dollar.

The oyster, unlike the crab, is not obliged to seek new quarters or build a new house every time he grows appreciably. The extensions that he puts on his house are clearly marked by a well-defined ridge, says Pearson's Weekly.

Oysters are esteemed to be at their best when between four and five years of age, and the planters endeavor to protect the beds for that length of time. Conscientious oystermen, that is, men who are not inclined to kill the goose that lays the golden egg, always return to the bed oysters that are too young, but in case a patriarch is brought up, over whose shell the tides of from eight to twelve winters and summers have ebbed and flowed, he is sent to market, where he is put at the bottom of the heap and sold with his younger and more luscious companions.

Ant Eggs and Meal Worms.

There is a kind of ant eggs imported from Africa that are sold as food for goldfish. In the form in which they are imported they are apparently dried, and in appearance they somewhat resemble scraps of cork. They are very light, floating on the water, and for that reason they are a clean food. Ant eggs are sold put up in boxes, and also by the ounce, at ten cents an ounce. Meal worms are a food sold for birds. These are sold by count, at 20 to 25 cents a hundred.

Japan Has Words Enough.

The Japanese language is made up of 60,000 words.

THE BIGGEST WEDDING KNOWN

How Alexander the Great, King of Persia, Celebrated His Marriage to Statira.

On the day that Alexander the Great was married no fewer than 20,202 persons in one ceremony were made husbands and wives. This seems impossible, but the event really took place, as historical records tell us. This monster wedding occurred upon the conquest by Alexander the Great of Persia, which was then ruled over by King Darius.

Alexander married Statira, the daughter of the conquered king, and decreed that 100 of his chief officers should be united to 100 ladies from the noblest Persian and Medean families. In addition to this, he stipulated that 10,000 of his Greek soldiers should marry 10,000 Asiatic women.

When everything was settled a vast pavilion was erected, the pillars of which were 60 feet high. One hundred gorgeous chambers adjoined this for the 100 noble bridegrooms, while for the remaining 10,000 an outer court was inclosed, outside of which tables were spread for the multitude. Each pair had seats, and ranged themselves in a semi-circle round the royal throne. Of course, the priests could not marry this vast number of couples, so Alexander the Great devised a very simple ceremony. He gave his hand to Statira and kissed her—an example that all the bridegrooms followed.

Thus ended the ceremony, and that vast number were married. Then followed the festival, which lasted five days, the grandeur of which has never been equaled since.

ATROCITIES IN SALVADOR.

Horrible Torture or Death Is Frequently Inflicted Upon Political Prisoners.

A prominent South American in San Francisco has received a copy of El Clarin, a newspaper published in Salvador, which gives details of executions and horrible cruelties perpetrated on many political prisoners at the capital, San Salvador, and elsewhere. At Armenia, Los Veza De Izalco, a prominent citizen, was shot, while Don Angel Vasqazes and Don Delfin Barrios died in prison as the result of cruelties perpetrated by Gen. Aravalo. In the police station Don Salzar and Don Jesus Valdes were triced up by the thumbs, and Cols. Perdiza and Valencio were shot. These officers had distinguished themselves in the army under the regime of the former president.

Twenty ladies have been expelled from San Salvador, among whom is the wife of Don Macario Martinez, one of the most prominent citizens. Under the direction of Gen. Villiegas five persons were shot in San Pedro, while at San Miguel many were executed by Gen. Villavicencio.

The editor of El Latigo, a journal of San Salvador, incurred the displeasure of the government owing to the publication of several articles in his journal in defense of certain students. For his offense he was publicly whipped, as was also the judge who rendered the decision in favor of the students.

HONORS FOR THREE-YEAR-OLD

Summoned as a Juror and Elected a Member of the Metropolitan Museum of Art.

It may be a good joke to have your little boy's name appear in the city directory, but those people who wish to indulge in the fun should know that there are unavoidable penalties connected with the matter, says the New York Tribune. The parents of a little lad whose name got into the directory through the "smartness" of a hallboy, had to appear several times before the commissioner of the jurors, whom they finally convinced that a three-year-old could not do justice to the responsible position of juryman. Then they were compelled to make a statement to the tax commissioner after the child had been taxed on $20,000 personal property, and now the joke looms up once more in the shape of a notice from the Metropolitan Museum of Art, to the effect that the tot has been proposed for membership. He received notice that he and his family would have free admittance to the museum on pay days, that he would receive invitations to all receptions, lectures, etc., and that his dues were payable by checks, etc.

His parents have declined the honor.

Only One Way.

An exchange tells a story of a judge who could not control his temper, and so he could not control other people. One day there was unusual disorder in the courtroom, and at last the judge could endure it no longer. "It is impossible to allow this persistent contempt of court to go on," he exclaimed, "and I shall be forced to go to the extreme length of taking the one step that will stop it!" There was a long silence; then one of the leading counsel rose, and with just a trace of a smile, inquired: "If it please your honor, from what date will your resignation take effect?"

Perforated Insects.

The insect effects its breathing, not, as men and animals do, by the lungs, but through openings in all sides of the body. It has an intricate system of tubes running through all parts of its person, through which the air is brought in contact with the legs, wings and so on. These tubes are each protected by delicate membranes. In the fly there exist certain air pouches, in addition to the tubes, which serve as reservoirs of air.

Dutch Thrift.

There are about 20,000 farms in the Transvaal, wheat and tobacco being the chief crops.

LAND CRABS OF CUBA.

They Are Larger Than Sea Crabs and They Live Entirely on the Land.

Jonathan S. Jenkins, an American miniature-painter, lived in Havana during the middle of the century and kept a dairy of his experiences. A series of extracts from this diary are being published in the Century, wherein occurs the following description of the land-crab, which caused so much annoyance to American soldiers in the present war:

"These creatures are larger than a sea-crab, and live entirely on the land. They run with great speed, even outstripping a horse. At certain seasons of the year they migrate in large bodies from one side of the island to the other, in columns sometimes half a mile wide, and so dense as almost to stop a carriage on the road they may be crossing. These columns overcome every obstacle in their direct line of march, even high mountains. It is supposed that these migrations are prompted by the instinct of propagation, as the crabs seek the sea-shore, deposit their eggs, and cast off the old shell. These crabs are so common about the city of Matanzas that the inhabitants often receive the sobriquet of cangrejo. They are frequently found in the houses, and in some cases even under the beds.

"There is a species of conch which makes similar marches through the country in immense bodies. These are called pirates, from a very curious habit they display. This creature, which resembles a snail, has the ability of detaching itself from the shell, which, for some reason, it temporarily leaves at times; and while its house is thus vacant, another, passing, will back its body, tail foremost, into the empty shell, and keep possession."

PUNISHMENT OF HERETICS.

The Most Extraordinary Trial in Which the Archbishop Ever Took Part.

Cranmer, in the "Reformatio Legum Ecclesiasticarum," prescribes that the heretic, if obstinate, after a respite of 16 days, is to be delivered to the civil magistrate, "puniendus." This probably means "by death." Thus Joan Bocher and Van Parris were burned alive in 1550 and 1551 with his approval, says the Nineteenth Century. But perhaps the most extraordinary trial for heresy in which the archbishop ever took part was in November, 1539, under Henry's celebrated act of six articles, when, with six of his suffragans, among whom were Gardiner, Tunstall, Stokesley and Sampson, he presided at a solemn disputation in which the king himself entered the lists against a wretched schoolmaster, named Lambert (or Nicholson), who had denied the doctrine of the real presence. The poor heretic showed, it is said, little ability, but great terror when confronted with his opponent.

After five hours of argument, in which "it was wonderful how benignly his grace essayed to convert the miserable man, how strong and manifest reasons his highness alleged against him"—such is Cromwell's testimony—the king brought the trial to a practical issue. "What sayest thou now," he asked the prisoner, "after the instructions of the learned men? Art thou satisfied? Wilt thou live or die?" The man replied that he threw himself on the mercy of his majesty. "Then," said the king, "thou must die, for I will not be the patron of heretics." And he was burned accordingly.

INFLUENCES FOR GOOD.

Some Simple Things That Have an Elevating Influence Upon Mankind.

The regenerating influence of a silk hat is well known. It calls inevitably for a frock coat and an umbrella, which are badges of respectability, and not only lead their possessor to associate with others similarly equipped, but impel him to avoid disreputable folks, who hold such attire in derision. Again, the ownership of a silk hat, a frock coat and an umbrella, all at one and the same time, insensibly promotes habits of neatness and precision, and, in brief, a thorough reformation is eventually effected, from the ground up. All this, as before observed, is well known, but a Chicago man has discovered that an elevator is an almost equally potent moral agent, says the Chicago Chronicle.

"For years," he said, "I never thought of going to bed before one o'clock and the habit of idling away the early night became almost a second nature. Naturally it led to my squandering a great deal of money and threw me into anything but desirable company. Not long ago I rented a room in a building that has an elevator which stops at ten p. m. sharp. If I'm late I have several flights of very steep stairs to climb and I gradually found myself dropping around on time. Now I hardly ever miss the elevator. The result is that I get up earlier, do more and better work, and have drifted away from all my old nighthawk companions. Nothing like an elevator to renovate one's morals, my boy. It's very uplifting."

Benefit of Peerage.

Everyone may not know what the term "benefit of peerage" implies. A peer can demand a private audience of the sovereign to represent his views on matters of public welfare. For treason or felony he can demand to be tried by his peers; he cannot be outlawed in any civil action, nor can he be arrested unless for an indictable offense, and he is exempt from serving on juries. He may sit with his hat on in courts of justice, and should he be liable to the last penalty of the law, he can demand a silken cord instead of a hempen rope.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire, $3 00

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Sherif de deux résidences de valeur à un étage et d'une résidence double avec attique et couverte en ardoises.

Avec bâtisse couverte en ardoises dans le fond.

Connues respectivement comme les nouveaux Nos 1230 et 1232 rue Harmony et 1238 et 1240 rue Harmony, à l'encoignure de la rue Chestnut,

Entre les rues Camp et Chestnut, (la rue à l'arrière étant la rue Pleasant).

Mme M. F. Tobin vs Mme M. P. Chalin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,768—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 décembre 1898, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Quatre lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou devant y être placées, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Harmony et Pleasant, désignés par les Nos un à quatre sur un plan fait par W. H. Williams, voyer, en date du 6 juin 1871, lesquels dits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Harmony sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, lesdits lots formant l'encoignure des rues Harmony et Chestnut.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
Parkerson et Tobin avocats du plaignant.
18nov—18 23—déc 1 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Cinquième District.

Connue comme le No 439 rue Washington (maintenant Wayne), entre les rues Alix et Eliza (la rue du fondétant la rue Webster).

W. C. Faust et James McRacken, receveurs, etc., vs Mme Dollie Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,021—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 décembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Inquième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 73, borné par les rues Washington, Webster, Alix et Eliza, et désigné comme lot No 15, et mesurant trente-et un pieds de face à la rue Washington, sur cent vingt-neuf pieds six pouces et six lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Eliza, et cent vingt-neuf pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel et Hart, avocats pour les plaignants. 26 nov—26 27—déc 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée dans le Deuxième District.

Connue comme le No 1813 rue Bienville, entre les rues Roman et Derbigny.

Peter Johnson vs Victor Mauberret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 57,054—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 décembre 1898, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville désigné par le No vingt-huit de l'ilet No cinquante-deux borné par les rues Bienville, Conti, Roman et Derbigny sur un plan fait par J. Pilié en date du 1er mai 1840 et déposé dans l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville. Lequel lot de terre mesure, en mesure américaine, vingt-sept pieds de face sur la rue Bienville par cent pieds trois pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Bernard Titche, avocat pour le plaignant.
19 nov—19 20 26—déc 2 9 16 22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de lots de terre de Valeur dans le Sixième District.

Mme Veuve Jeanne Henriette Gardanne et als vs Jeremiah Lyons.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 47,971. En vertu d'un writ de fieri facias contre les plaignants dans le procès Mme Jeanne Henriette Millandon, veuve de Casimir Gardanne; Clémence Millandon, femme de John C. Tully; Estelle Millandon, femme de L. E. Pourreau; George E. Brown, tuteur du mineur Weston Brown; Madeline Burthe, femme de Sidney Story; Elodie Burthe; Gabrielle Burthe, femme de Marion Souchon; Louis Burthe, tuteur des mineurs L. S. Edmond Burthe et Cécile Burthe (défendeurs en reconvention) et en faveur du défendeur dans le procès Jeremiah Lyons (plaignant en reconvention) à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 décembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Dix certains lots de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 671, borné par les rues Claiborne, Martin et Berlin et l'avenue Napoléon, étant les lots Nos 1 à 10 inclusivement, faisant face à l'avenue Napoléon, mesurant chacun trente pieds sur ladite avenue par cent vingt pieds de profondeur.

Deuxièmement—Quatorze lots de terre dans le même district et ilet, étant les lots Nos 13 à 22 inclusivement, et faisant face à la rue Berlin, mesurant chacun trente pieds de face par cent vingt pieds de profondeur, et les lots Nos 11 et 12 faisant face à la rue Sud Claiborne, mesurant chacun trente pieds de face par cent cinquante pieds de profondeur, et les lots Nos 23 et 24 faisant face à la rue Martin (maintenant Willow), mesurant chacun trente pieds de face par cent cinquante pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
Richard Lyon, avocat pour le plaignant en exécution. 18 nov—18 19 23—dec 1 9 16 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de Maison etc.

Mme M. E. Braughn vs Mlle Martha McNeil.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 56,909 —En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 21 décembre 1898, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir:

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un grand assortiment de meubles de maison, effets mobiliers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel et Hart, avocats pour le plaignant. 10 déc—10 11 16 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à douze mois de crédit

D'une propriété de valeur et améliorée dans le Premier District,

Mardi, le 27 décembre 1898.

James Jackson vs Mme M. A. Wade.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52 835—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 décembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, maintenant Gaiennié, Magasin, Erato et Camp, formant le tout du lot sept et partie du lot 8, et mesurant en mesure américaine quarante deux pieds six pouces de face à la rue Clio, maintenant Gaiennié, sur cent soixante-quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations etc. qui s'y trouvent

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions:

Ceci étant le deuxième et dernier encan, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce quelle rapportera, à douze mois de crédit, l'acquéreur donnant garantie avec bonne et solvable sécurité, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente et hypothèque spéciale et lien de vendeur sur ladite propriété jusqu'au paiement final, l'acquéreur aura toutefois à déduire du montant de son enchère, et payer au comptant, au moment de la vente, les frais et dépenses du procès et de la vente: disons environ 450 dollars et de plus les taxes d'Etat et de ville dues sur ladite propriété, disons environ $120.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
John T. Whitaker, avocat du plaignant.
10 oct—10 11 14 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Epiceries Assorties, etc.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans au procès de A. S. Swanson vs M. Zeitvogel (Chas J. Babst Intr & 3d oppt) No 57,640 de ladite Cour, je vendrai à l'encan pour du comptant MERCREDI le 21 décembre 1898, à 10 h. 30 A. M. A mon entrepôt sur la rue St Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un lot d'épiceries assorties etc, d'après inventaire.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 déc—10 11 16 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Grand Assortiment de Bijouterie, etc.

Joseph Lenes vs J. M. Seligman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,580—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 14 décembre 1898, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres:

Un grand assortiment de joaillerie, montres, pendules, objets plaqués, belles balances, etc., selon inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions—Ceci étant le second et dernier encan, la dite propriété sera définitivement adjugée aux plus hautes et dernières enchérisseurs, respectivement, pour ce qu'elle rapportera, à 12 mois de crédit, les acquéreurs respectifs fournissant un bon avec bonne et solvable sécurité portant intérêt à 8 0|0 par an de la date de la vente jusqu'au paiement. Les acquéreurs auront à déduire de leurs enchères et payer comptant, au moment de la vente, leur proportion des frais et dépenses du procès et de la vente, lesquels s'élèvent en tout à environ soixante-quinze dollars.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Frank N. Butler, avocat pour le plaignant.
3 déc—3 4 9 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Deuxième District,

Connue comme le No 2100 rue Orléans et No 709 rue Johnson, (dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues St-Pierre et Galvez).

Chas. B. Rosenberg vs Anthony Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57 836—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 décembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No Un, dans l'ilet No vingt-huit, borné par les rues St Pierre, Orléans, Galvez et Johnson, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Orléans sur cinquante-sept pieds deux pouces et neuf lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Ernest Lee Sansum, avocat pour le plaignant.
26nov—26 - déc 2 9 16 23 29

VENTE PAR LE SHERIF CRIMINEL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane vs John Diamond alias Willie.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 28,017—En vertu d'un writ de fieri facias, A. R. Pocheln sécurité, à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, treizième jour de décembre 1898, à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District municipal de cette ville, portant le numéro municipal 2936, rue Tchoupitoulas et désigné comme lot No 38, dans l'ilet No 91 borné par les rues Général Taylor, Austerlitz, Waters, mesurant 25 pieds de face sur la rue Levée (maintenant Tchoupitoulas) par 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après le livre de plans annexé à un acte passé pardevant S Magner, ancien notaire en cette ville et daté du 5 avril 1865.

Conditions—Comptant sur les lieux.

W. E. UNIACKE,
Shérif Criminel.
5 nov—5 13 22 27 —dec 6 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHÉRIFS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Deuxième District.

Joseph B. Derbès vs Ernest L. Dagoret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 57,645. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 janvier 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec tous les droits, voies, servitudes, priviléges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Pierre (ou Pierce) et Scott, désignés comme lots Nos 17 et 18 sur un devis ou certificat d'arpentage fait par S. G. Del Isle, voyer, en date du 29 avril 1896, et annexé à un acte passé pardevant Ben. Ory, notaire en cette ville, date le 20 juin 1896, d'après lequel dit devis lesdits lots mesurent comme suit, à savoir:

Le lot No 17 est contigu au lot No 16 sur le côté le plus près de la rue Scott et mesurant trente pieds de face à la rue Douane sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles; et le lot No 18 est contigu audit lot No 17 sur le côté le plus près de la rue Scott mesurant trente pieds de face à la rue Douane, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et étant situé à une distance de cent quatorze pieds dix pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Scott et Douane.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions:

1° L'acquéreur paiera comptant le montant de la réclamation du plaignant, soit $200, avec 8 0|0 d'intérêt par an sur $100 à partir du 3 mai 1898 et sur $100 à partir du 3 août 1898, jusqu'au paiement; $40 honoraires d'avocat, $4.50 la copie de l'acte d'hypothèque, les frais et dépenses du procès et de la vente et les taxes dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur [jusqu'au montant de son enchère] d'assumer le paiement de deux billets de $100 chacun, tirés par le défendant, à son propre ordre et par lui endossés, daté le 3 février 1898, payables respectivement 9 et 12 mois après date, et portant intérêt au taux de 8 0|0 par an de leurs respectives maturité [jusqu'au paiement et garanti par hypothèque sur ladite propriété.

3° Et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Wm Armstrong, avocat du plaignant.
9 déc—9 10 16 23 30—jan 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme Nos 2916 et 2918 St-Patrick.

(Maintenant rue Saratoga) entre les rues Sixième et Septième.

Security Building and Loan Association vs Mme Kate Reagan et Als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,651—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 5 janvier 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Patrick, Septième, St-Denis et Sixième, désigné comme lot No Six de l'ilet 147, sur un plan original du Faubourg Livaudais, maintenant ville No 282 sur un certain plan dressé par Allou D'Hémécourt, ancien voyer, daté le 8 juin 1840 déposé pour référence en l'étude de Joseph Cucullier, ancien notaire en cette ville une copie duquel plan dressé par J. A. D'Hémécourt, dépité voyer de ville, date le 12 avril 1879 est annexé pour référence à un acte de vente passé pardevant W J Castell, ancien notaire, sous la date du 14 avril 1879, lequel dit lot mesurant d'après le dit plan ou devis trente pieds de face à la rue St Patrick sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Buck Walshe et Buck, avocats pour le plaignant.
2 déc—2 7 9 16 23 30—jan 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du vapeur "Lynn J."

A. F. Buttmann vs Frank Ottendorfer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,249 —En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 3 janvier 1899, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

La coque et le corps du vapeur ou navire "Lynn J.", ensemble avec tout et particulièrement les machines à vapeur, bouilloires, machines, bateaux, ancres, câbles, poulies, meubles et tous les autres accessoires ci-dessus y dépendant et y appartenant—comme il se trouve maintenant mouillé dans le fleuve Mississippi—côté du Cinquième District, tout près de l'attérissage du bateau passeur de la rue du Canal.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Gabriel Fernandez, Jr., avocat pour le plaignant.
2déc—2 3 9 16 23 30 janv 3

PAR LE CONSTABLE.

:o:

Patrick McGlin vs E. De Leon.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 19,330—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, au local du défendant, 622 rue S. Liberté, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 16 décembre 1898, à 11 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le contenu de la boulangerie située 622 rue Sud Liberté, 1 cheval alezan, 1 waggon à ressorts à 4 roues, un jeu de harnais, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY
Constable, Quatrième Cour de Cité.
7 déc— 7 12 16

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY — SUNSET ROUTE

Bureau de Billets de la Ville, Coin St-Charles et Canal.

Depot de Passagers, Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.	Arrivée
Express de la Californie. No 20....8:40 p. m.	No 19....7:55 a. m.
Express du Texas et du Mexique. No 18....9:00 a. m.	No 17....6:40 p. m.
M. L. et T Local No 50 .. 8:15 a. m	No 51....5:45 p. m.

Le célèbre Sunset Limited, sans changement à Los Angeles et San Francisco, quitte la Nouvelle-Orléans tous les lundis et jeudis, à 11 heures A. M. Arrive à la Nouvelle-Orléans tous les samedis et mercredis à 7:30 A. M., faisant connections à la Nouvelle-Orléans à et de tous les points est.

Pullman Buffet Drawing Room Slepers Nos 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Tourist Sleepers